

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

UNIVERSITÉ PARIS XI

HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ; ;

Vu l'arrêté du 23 novembre 1988 modifié relatif à l'habilitation à diriger des recherches, notamment son article 5 ; ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 1989 modifié fixant la liste des établissements d'enseignement supérieur autorisés à délivrer, seuls, l'habilitation à diriger des recherches ; ;

Vu le procès-verbal du jury attestant que l'intéressé a présenté ses travaux, le 16 mai 2013, devant un jury présidé par ABDEL LISSER, Professeur et composé de CHRISTINE EISENBEIS, Directeur de Recherche, JEAN-LUC GAUDIOT, Professeur, LUC GIRAUD, Directeur de Recherche, GILBERT GROSIDIER, Directeur de Recherche, NELSON MACULAN, Professeur, OLIVIER PENE, Directeur de Recherche, JEAN-PHILIPPE VIAL, Professeur ;

Vu la délibération du jury ;

Le diplôme d' **DIPLÔME D'HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES INFORMATIQUE**

est délivré à **M. CLAUDE TADONKI** né le 13 juin 1971 à DOUALA (CAMEROUN)
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Versailles, le 22 mai 2013

Le titulaire



Le Président



UNIVERSITÉ
PARIS
XI
Bâtiment 300
91405 ORSAY cedex

N° PARXI

9349449

Jacques Bittout

/2013201200426

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités



Pierre-Yves DUWOYE